



### PV 12.2018-2019 de la réunion du 01-04-2019

Membres présents : Mme Gerardy,

MM. Bellefroid, Brouckmans, Dardinne, Germay, Grignet, Lerousseaux,  
Halin.

Membres excusés : MM. Bayard, Di Bartolomeo, Rigotti, Vincent.

Membres invités : MM. Marèse Joliet (Présidente du CP), M. Daniel Gustin (Président du CJP)

En application des statuts, M. Bellefroid prend la direction de notre réunion.

- 1) Les PV 10.2018-2019 et 11.2018-2019 sont approuvés à l'unanimité.
- 2) Débriefing de l'AG du 16.03.2019, de notre réunion supplémentaire du 27.03.2019 et de l'AGE du 28.03.2019.

Il serait trop douloureux et inutile de reprendre ici les conditions particulières de ces AG.

Ce qu'il faut en retenir :

- Le PC3 : La « double affiliation » des officiels, régulièrement décriée depuis de nombreuses années, a fait l'objet de plusieurs propositions, comme quoi les bonnes idées évoluent. Certaines propositions étant « compliquées », principalement au niveau des CP, les groupes PARL se proposent de revoir un texte commun pour l'AG de juin, ce texte pouvant être voté en urgence (ce qui signifie avec application immédiate).
- Le PARL-LG propose que l'on revienne entièrement les catégories d'âges concernant les fonctions d'officiels, d'arbitres, de joueurs afin d'avoir une concordance. Cette proposition est acceptée.
- Le PC53 est réécrit par le CDA.

- Le PC 89 : Qualification du joueur d'âge pour les catégories mini-basket : jusqu'au 31 décembre, un joueur peut passer d'une équipe à une autre équipe de cette même catégorie au sein du même club. Il est qualifié pour l'équipe dans laquelle il est aligné pour la première fois à partir du 1 janvier.
- En ce qui concerne les procédures de désaffiliation ordinaire et administrative (PM8, 9, 9.2), à l'envoi traditionnel par recommandé, il est accordé l'envoi par courriel (mail) avec accusé de réception, ce qui permettrait aux clubs de gagner du temps et de l'argent. (Unanimité des parlementaires).
- Les augmentations du TTA sont refusées à la majorité.
- Le bilan du dernier exercice de l'AWBB est approuvé.
- Les modalités de la compétition régionale jeunes 2019-2020 ont été adoptées après de houleux débats et sont publiées dans la news letter. Par rapport au projet du groupe de travail, la proposition du CDA fait essentiellement l'impasse sur les tournois qualificatifs pour cette année.

- 3) Nous avons le regret d'apprendre la démission avec effet immédiat de Monsieur Christian Grandry en qualité de parlementaire. Nous tenons à le remercier de tout cœur pour ses innombrables années passées à vos (nos) côtés et pour son implication sans faille pour les clubs liégeois.
- 4) Nous apprenons également la démission au 30 juin de Monsieur Toni Di Bartolomeo qui a également servi les clubs liégeois pendant de nombreuses années et dont l'expertise informatique nous a toujours été d'une grande aide. Qu'il soit remercié de tout cœur.
- 5) Cela porte dès lors à 3 le nombre des démissions au sein du PARL-LG.
- 6) Sortant rééligible : Monsieur Marcel Dardinne ; cooptés éligibles : Madame Chantal Gerardy et Monsieur Claude Germay.
- 7) Michel Halin donne sa démission en tant que coordinateur du GT AWBB 2.0 // commu.
- 8) Rappels : Assemblée Provinciale le 03 mai 2019 et dernière AG le 15 juin 2019.
- 9) Rappel est fait à nos membres cooptés pour que les documents concernant leur candidature parviennent au SG.
- 10) Rappel est fait concernant l'élection du prochain bureau après l'AP.

11) Daniel Gustin intervient à propos des « doubles casquettes » de certains membres comparissant devant le CJP.

Prochaine réunion le 06/05/2019 à la Maison des Sports. Cet avis tient lieu de convocation pour les parlementaires (dès 19h30) et d'invitation pour les autres membres et/ou comités de la Fédération (dès 20h).

Michel Halin, secrétaire